

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 1 janvier 2022

TRANSACTION VENTE

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

PRIX DE VENTE INFÉRIEUR A 120 000 € = HONORAIRES 10 % TTC

PRIX DE VENTE SUPÉRIEUR A 120 000 € = HONORAIRES 6 % TTC

VENTE DE TERRAINS

PRIX DE VENTE INFÉRIEUR A 100 000 € = 10 000 €UROES TTC

PRIX DE VENTE SUPÉRIEUR A 100 000 € = 10 % TTC

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

10 % TTC DU PRIX DE VENTE

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 175 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

A la charge du bailleur	A la charge du locataire
15 % TTC du loyer annuel	15 % TTC du loyer annuel

GESTION LOCATIVE

10 % TTC	3 % TTC
De toutes les sommes encaissées mensuellement	Garantie des loyers



Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

150 € TTC (**OFFERTE** pour mise en vente ou location)

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur

10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire

10 TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société GIM'SELLER , SARL au capital de 7623 € - Siège social : 23 place Saint Roch, MENTON (06500) - RCS Nice n° 384 130 365 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° délivrée par CCI de Nice

Garant : GALIAN ASSURANCES , 89 rue de la Boétie, PARIS (75008)

